CLOTURE DE LA LIQUIDATION ANTICIPEE D'UN OPCVM

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable en état de liquidation

Agrément du Ministre des Finances du 25 octobre 1993 Agrément du CMF de la liquidation n°22-2017 du 18 avril 2017 **Siège social :** Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie

Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Le liquidateur de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » informe tout intéressé de la distribution d'une partie du solde positif de liquidation entre les actionnaires qui ont présenté leurs demandes de remboursement. Les sommes revenant aux actionnaires qu'ils n'ont pas réclamées, ont été déposées suivant une ordonnance sur requête à la Caisse des Dépôts et des Consignations, quittance n° M036396, Recette des Finances Bab Bnet, Tunis.

La valeur liquidative de clôture de la liquidation s'élève à 1 271,751 Dinars.